



Demande d'interprétariat oral ou de traduction écrite

Procédure

Une convention de partenariat avec l'association Inter Service Migrants (ISM), spécialisée dans l'interprétariat, permet de mettre en place un service d'interprétariat social et de médiation linguistico-culturelle afin de faciliter les relations enfants/parents/école.

L'association peut effectuer des traductions orales ou écrites vers des langues diverses, sous forme d'interventions ponctuelles, à destination de familles d'origine étrangère.

Les professionnels, qui accompagnent les familles dans le cadre du PRE (animateurs de réussite éducative ou porteurs de projet) peuvent solliciter cette prestation.

Interprétariat oral

1 – Le professionnel détermine avec la famille une date et la propose à ISM (interprete@ismcorum.org – 04 72 84 78 90) en précisant que la demande est prise en charge par la Caisse des Écoles dans le cadre du PRE.

2 – Le professionnel adresse à nathalie.oliver@mairie-lyon.fr la demande rédigée selon le modèle ci-dessous et met en copie la responsable de la Caisse des Écoles, fanny.yameogo@mairie-lyon.fr

Objet de l'email

[Date] – [heure] – [langue] – [Durée]

Corps de l'e-mail

Bonjour,

Voici une demande d'interprétariat en présentiel dont les détails figurent ci-dessous :

Le [Date] à [heure]

En [Langue]

Pour une durée de [Durée]

Sur le site de [Adresse complète (bâtiment, étage, entrée, service...) + N° téléphone]

Rdv avec M. ou Mme [Nom de l'interlocuteur/rice]

Concernant [Nom de la personne concernée]

Cordialement,

[Prénom et nom]

IN° de téléphone]

3 – Le service PRE adresse un courriel au professionnel pour validation de la demande et de la prise en charge.

Traduction écrite

- 1- Le professionnel adresse par mail le document à traduire à nathalie.oliver@mairie-lyon.fr.
- 2- Le service PRE demande un devis à ISM Corum afin de vérifier que le budget dédié permet la prise en charge.
- 3- Le service PRE envoie le document traduit au professionnel.

À noter : Le délai moyen pour une traduction simple est d'une semaine, ce délai est susceptible de varier en fonction des langues et des charges de travail.